

Émile Godin à Louis Oudin-Leclère, 1er mai 1866

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)

Collation2 p. (347r, 349r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Émile Godin à Louis Oudin-Leclère, 1er mai 1866, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (8)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45469>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [1er mai 1866](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destination [Vervins \(Aisne\)](#)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Émile Godin communique une pièce comptable à Oudin-Leclère selon les instructions du notaire Borgnon. La pièce, relative à l'évaluation du capital, de ses intérêts et de ses bénéfices au 1er février 1863 et au 31 janvier 1864, est copiée à la suite du courrier.

Support La pièce comptable accompagnant le courrier est copiée deux fois sur le registre : sur le folio 348r (copie de médiocre qualité) et sur le folio 349.

Mots-clés

[Consultation juridique](#)

Personnes citées [Borgnon \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Gênes, le 1^{er} Mai 1860 347

Honoré Oudin-Ledre
à Tervis

Suivant les instructions de M. Gobin, je vous adresse ci-inclus la copie du dépouillement du Corp Capital en 1863 - pour servir à l'établissement du bénéfice net.

Le courrier de Desnacq vous portera d'autres explications s'il y a lieu, mais je tenais à ce que vous receviez cette pièce pour avoir le temps de l'étudier avant pied.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération

H. Gobin

Capital au 1^{er} février 1863 2.956.147.-61

Augmentation à l'heure.

Avantage de la Banque au 1 ^{er} février.	2261.76	
à déduire. Intérêt d'appel pour les actions en cours.	501.90	{
		1759.86

Réduit à M. C. Godin, pour le capital par étende de corps

Lam & Jardin.

Intérêt des familles.

Japonais	1680
de Belgique	10000
du Capital Utile	91500

22575	6
1680	{
10000	
91500	

127745.

Bénéfice net:

à déduire. Crédit à l'heure.	11572.23
Avantage de la Banque	522.55

187085.03

Mme Recouvrement	12106.78
450.16	

Soldes sur Marché et dépôt	11.656.62
----------------------------	-----------

Avantage de la Banque	877.83
-----------------------	--------

Prat de marchés	46084.22
-----------------	----------

8616.67	128468.56
---------	-----------

Centraux & locaux: fonds 100.000.00
20000 36.50

3015145.63

136.50

Capital au 31 Janvier 1864

3.215.009.10

69 125.852

100.000

100.000

100.000

100.000

100.000

100.000